

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 1763

AMENDEMENT

présenté par
M. Juvin

ARTICLE 10

À la première phrase de l’alinéa 18, supprimer les mots :
« et déduction faite des transferts de charges d’exploitation affectés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.